



RAPPORT ANNUEL

CM-AM OBLI COURT TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BARCLAYS EURO AGGREGATE 1-3 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le processus de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15% maximum), aux instruments de titrisation (30 % maximum), aux instruments de la zone euro (200 % maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 3

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : - contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition

aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Les taux mondiaux entament l'exercice 2023 par une forte baisse, notamment sur la partie longue de la courbe, dans un contexte où les investisseurs sont rassurés sur la trajectoire de l'inflation américaine et donc, du resserrement monétaire à venir. En zone Euro, le dégonflement des attentes participe à la rechute marquée des spreads italiens d'autant que le scénario d'une récession grave s'écarte. Au cours du mois de janvier, le marché du crédit a été traditionnellement très actif avec des volumes d'émissions supérieurs à 80 Mds€ sur les financières et 43 Mds€ sur les corporates. Malgré cet afflux d'offre, les spreads de crédit Investment Grade se resserrent d'une dizaine de bp. Sur le segment High Yield, les spreads se resserrent globalement de 35 bp dans un mouvement de compression entre les émetteurs BB et B. Le taux 10 ans allemand termine le mois de janvier à 2,29% en baisse de 28 bp. Au cours du mois de février, les indicateurs économiques confirment la résilience de la consommation et de l'inflation qui sont portées par les hausses de salaires, ravivant ainsi les craintes des investisseurs sur l'ampleur du resserrement monétaire encore nécessaire pour lutter contre l'inflation. Dans ce contexte, les taux souverains reviennent sur leurs points hauts récents, les dépassant même pour les taux courts, le marché ayant dû réintégrer rapidement davantage de hausses des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne. Sur le crédit, l'activité primaire est moins importante qu'au mois précédent, davantage motivée par la nécessité d'attendre les publications des résultats des sociétés que par le manque d'intérêt des investisseurs. Les spreads de crédit poursuivent leur resserrement avec une surperformance marquée du segment High Yield (-17 bp) versus Investment Grade (-3 bp). En mars, l'incertitude sur les perspectives économiques mondiales s'accroît nettement avec l'effondrement de la Silicon Valley Bank, le sauvetage de Credit Suisse et le ralentissement de l'économie américaine. Malgré ce contexte, la FED et la BCE montent leurs taux directeurs. Le stress bancaire a ravivé l'aversion au risque et a provoqué un repli sensible des taux souverains sur fond de mouvement de fuite vers la qualité et de dégonflement des attentes en matière de poursuite du resserrement monétaire. A la fin du mois, les craintes sur les risques systémiques se sont atténuées soutenant les actifs risqués mais conduisant à une remontée des taux souverains, alimentée par l'inflation sous-jacente qui reste élevée en zone euro. Les spreads des souverains périphériques restent stables versus Allemagne contrairement aux spreads de crédit, principalement des émetteurs financiers, qui se tendent fortement dans un mouvement de pentification de la courbe des taux.

Au début du second trimestre de l'exercice, les investisseurs restent focalisés sur la situation des banques américaines et la croissance. Le ralentissement économique commence, en effet, à se matérialiser dans les statistiques publiées mais, les spreads de crédit repartent à la baisse notamment ceux des émetteurs non financiers qui se resserrent davantage que ceux des banques. Entre le vote du texte de loi sur le plafond de la dette aux Etats-Unis et des données d'inflation bien orientées en zone euro, le mois de mai est plutôt favorable aux actifs risqués, en dépit de statistiques économiques mitigées et de communications d'entreprises prudentes aux Etats-Unis. La Présidente de la BCE a néanmoins tenu à rappeler que le niveau de l'inflation sous-jacente reste excessif en zone euro alors que les tensions sur le marché du travail sont toujours propices à des effets de second tour relatifs aux revalorisations salariales. Fin mai, le taux 10 ans allemand est à 2,28%, après avoir touché un point haut à 2,54% le 26 mai. La courbe des taux euro poursuit son mouvement d'aplatissement, la pente 2-10 ans passant de -35 bp à -45 bp. Sur le crédit Investment Grade, les spreads des émetteurs corporates sous-performent les financières, en raison d'une offre primaire très dynamique. Sur le segment High Yield, après s'être resserrés de 25 bp, les spreads sont finalement stables sur le mois. Le mois de juin marque la première pause de la Fed dans son cycle de hausse des taux directeurs contrairement à la BCE qui délivre encore 25 bp. Des indicateurs macros généralement pointés vers la résilience de l'emploi, la persistance de l'inflation, notamment l'inflation sous-jacente à des niveaux toujours trop élevés ainsi que les déclarations des banquiers centraux à la conférence de Sintra maintenant le cap vers davantage de resserrement monétaire, entraîne à la hausse les taux 10 ans allemand (+11 bp à 2,39%) et américain (+20 bp à 3,84%) dans un fort mouvement d'aplatissement

des courbes. L'optimisme des investisseurs entretient le recul de l'aversion au risque à travers la réduction des spreads périphériques et de crédit principalement sur le segment High Yield.

En juillet, la Fed et la BCE remontent toutes deux leurs taux directeurs de 25 pb, comme largement attendu par les marchés. Ces hausses s'accompagnent néanmoins d'une communication plus souple quant à la nécessité de poursuivre le resserrement. Après avoir initié le mois sur une tendance haussière, les taux souverains européens et américains se détendent en deuxième quinzaine sous l'effet d'une publication d'inflation aux Etats-Unis inférieure aux attentes, en particulier pour l'inflation sous-jacente. Les rendements du Bund et du T-note s'établissent ainsi respectivement à 2,49% et 3,96% fin juillet, contre 2,39% et 3,84% fin juin. De part et d'autre de l'Atlantique, ce mouvement de baisse porte davantage sur les taux courts et explique la repentification de la courbe des taux. Le début du mois d'août est marqué par une nouvelle poussée haussière des taux longs suite à des publications confirmant la résilience de l'économie américaine et donc, la crainte de voir les banques centrales maintenir plus longtemps une politique monétaire restrictive. D'autres facteurs ont favorisé ce mouvement des taux : le début d'inflexion de politique monétaire de la Bank of Japan, la prise en compte d'émissions à venir massives du Trésor américain, sûrement amplifiée par la dégradation de l'Agence Fitch, sans oublier une liquidité réduite. Des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive et des perspectives de croissance préoccupantes en zone euro ont finalement permis d'inverser la hausse des taux européens, le taux 10 ans allemand terminant le mois quasiment inchangé à 2,46% dans un mouvement de pentification de la courbe euro. Les spreads semi-cœur et périphériques restent globalement stables versus Allemagne. Sur le crédit, les spreads s'élargissent d'une dizaine de bp. A la fin du troisième trimestre de l'exercice, les marchés obligataires mondiaux subissent une sévère correction, accompagnée d'un fort mouvement de pentification des courbes et une hausse des taux réels. Les taux à 10 ans américain et allemand inscrivent de nouveaux plus hauts respectivement à 4,60% et à 2,85%. Les risques se sont multipliés avec les décisions de politique monétaire de la FED, la BCE et la BOE qui ont alimenté la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée, le énième risque de shutdown, le repricing des futures baisses des taux directeurs vers le second semestre 2024 et la résurgence du risque italien. Entre des données d'inflation relativement rassurantes et des publications macroéconomiques positives fin septembre mais, des perspectives baissières et des nouvelles inquiétantes de l'économie chinoise, le marché a privilégié l'aversion au risque à l'image du spread BTP qui s'écarte de 29 bp. Sur le marché du crédit, après un resserrement initial, les spreads s'écartent sensiblement sur la seconde moitié du mois.

Le dernier trimestre de l'exercice est marquée par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient, des statistiques économiques qui tardent à envoyer un message de ralentissement économique conjugué à des résultats d'entreprises mitigés. Ainsi, après avoir touché un point haut à 5% sur le 10Y US et 3% sur le 10Y allemand, la tendance s'est inversé pour finir le mois respectivement 10 bp et 20 bp plus bas. Fin octobre, la BCE a fait souffler un vent de soulagement sur les taux en actant le scénario largement consensuel d'une pause dans son resserrement monétaire, suivi peu après par la FED. Le grand écart en terme de dynamique économique et inflationniste subsiste cependant toujours entre les Etats-Unis et l'Europe, et ce ne sont ni les données de salaires, ni les prix de l'immobilier, ni l'indice de confiance des consommateurs qui viennent contredire cette tendance. Le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués : le spread BTP-BUND a atteint 211bp au plus haut et les spreads de crédit se sont écartés d'une dizaine de bp sur l'IG et d'une trentaine de bp sur le segment HY. En novembre, les taux souverains mondiaux reprennent une forte dynamique baissière à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, accompagnées d'un ajustement perceptible de la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain repasse ainsi sous 4,30%, une première depuis mi-septembre. Le taux à 10 ans allemand termine le mois à 2,45%, en baisse de 35 bp versus fin octobre. Le rallye sur le marché du crédit continue d'être alimenté par les anticipations de futures baisses des taux Fed et BCE dès 2024. Dans ce contexte, la détente des taux souverains soutient les spreads de crédit qui se resserrent pour la cinquième semaine consécutive, tant sur les CDS que sur le marché cash. Le mois de décembre est marqué par la poursuite de l'optimisme des marchés sur les anticipations d'assouplissement monétaire. Aux Etats-

Unis, l'inflation, les dépenses de consommation et la confiance des ménages ont souligné la remarquable résilience de la dynamique économique. En fin d'exercice, les taux souverains continuent leur marche en avant à la baisse, offrant un nouveau soutien aux actifs risqués. Le taux à 10 ans américain est ainsi repassé sous 4 % en clôturant l'exercice à 3,88 %. Le taux à 10 ans allemand termine l'exercice à 2,02 %, tandis qu'il l'avait initiée à 2,57 %. Le spread BTP-Bund a bénéficié de l'appétit pour le risque et s'est resserré de 15 bp sur le mois. Les spreads de crédit ont également été bien orientés en l'absence d'émissions primaires, le segment High Yield se resserrant d'une vingtaine de bp sans mouvement de compression notable entre les émetteurs de catégories de notation BB et B.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à 4,52% pour la part RC, 4,62% pour la part S et 4.53% pour la part RD par rapport à un indice à 4,01%.

- Article 8 SFDR – TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplique indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des

analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;

- Et 4 autres critères associés à des seuils :

 - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;

 - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW

 - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%

 - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;

- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRoD) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;

Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,

- pétrole issu de sables bitumineux,

- pétrole lourd et extra-lourd,

- pétrole en eau profonde,

- pétrole extrait en Arctique,

- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Mise à jour en octobre de chaque année.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

30 785,55 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

Méthode VAR			
Levier au 29/12/2023	Niveau minimum	Niveau maximum	Niveau moyen
8%	1,74%	9,19%	4%

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants: la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants .

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 279 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 813 105 € dont 1 282 750 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 272 428 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000€ et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

● **Evènements intervenus au cours de la période**

24/01/2023 Frais : Affichage des frais - Ventilation FROG

02/01/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout de l'annexe SFDR

11/04/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la méthode de valorisation

01/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

28/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'Addendum

15/12/2023 Caractéristiques de gestion : Intégration de mécanismes de liquidité (gates et swing pricing)

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	197 846 483,60	142 680 393,44
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	179 387 905,78	113 535 510,50
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	179 387 905,78	113 535 510,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	598 132,07	15 981 481,87
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	598 132,07	15 981 481,87
Titres de créances négociables	598 132,07	15 981 481,87
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	17 722 875,75	12 845 026,07
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	17 722 875,75	12 845 026,07
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	137 570,00	318 375,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	137 570,00	318 375,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 978 855,11	270 454,10
Opérations de change à terme de devises	1 801 664,61	0,00
Autres	177 190,50	270 454,10
Comptes financiers	128 371,97	13 509 805,29
Liquidités	128 371,97	13 509 805,29
Total de l'actif	199 953 710,68	156 460 652,83

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	199 403 819,97	157 936 325,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	70 918,54	58 356,75
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-3 832 825,96	-4 366 219,13
Résultat de l'exercice (a, b)	2 332 965,06	2 468 226,26
Total des capitaux propres	197 974 877,61	156 096 689,03
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	137 570,00	318 375,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	137 570,00	318 375,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	137 570,00	318 375,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	1 837 621,16	41 509,66
Opérations de change à terme de devises	1 781 348,50	0,00
Autres	56 272,66	41 509,66
Comptes financiers	3 641,91	4 079,14
Concours bancaires courants	3 641,91	4 079,14
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	199 953 710,68	156 460 652,83

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324	10 377 360,00	0,00
FGBSH4F00002 SCHATZ-EUX 0324	5 966 520,00	0,00
Total Taux	16 343 880,00	0,00
Total Contrats futures	16 343 880,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	16 343 880,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Contrats futures		
Taux		
FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323	0,00	29 833 860,00
Total Taux	0,00	29 833 860,00
Total Contrats futures	0,00	29 833 860,00
Total Autres engagements	0,00	29 833 860,00
Total Autres opérations	16 343 880,00	29 833 860,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	149 138,84	2 686,34
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 744 097,57	2 366 077,61
Produits sur titres de créances	29 371,56	2 345,60
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	2 922 607,97	2 371 109,55
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 354,69	5 965,73
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	6 354,69	5 965,73
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 928 962,66	2 365 143,82
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	664 995,35	488 855,71
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 263 967,31	1 876 288,11
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	68 997,75	591 938,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 332 965,06	2 468 226,26

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report
Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010289090	0,5382 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,4982 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
S	FR0013295391	0,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,46 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
RD	FR0013529427	0,5382 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,4982 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,04 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010289090	Néant
S	FR0013295391	Néant
RD	FR0013529427	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0010289090 RC

Néant

Part FR0013295391 S

Néant

Part FR0013529427 RD

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Règles applicables jusqu'au 31-03-2023 :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Règles applicables à partir du 01-04-2023 :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :

Néant

• Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit

seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	156 096 689,03	131 698 885,42
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	84 167 250,22	47 141 503,18
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-50 698 756,85	-17 154 279,46
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	488 723,82	4 353,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 795 324,79	-2 918 135,73
Plus-values réalisées sur contrats financiers	492 660,00	156 030,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-837 595,00	-610 000,00
Frais de transaction	-3 989,10	-2 640,26
Différences de change	1 486,98	-175,45
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 447 633,90	-3 710 717,93
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 158 408,93</i>	<i>-6 289 224,97</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-6 289 224,97</i>	<i>-2 578 507,04</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	455 945,00	-318 375,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>137 570,00</i>	<i>-318 375,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-318 375,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-103 812,91	-66 047,17
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 263 967,31	1 876 288,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	-0,01
Actif net en fin d'exercice	197 974 877,61	156 096 689,03

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	158 192 202,54	79,91
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	4 755 899,83	2,40
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 624 332,62	0,82
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	14 815 470,79	7,48
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	179 387 905,78	90,61
Titres de créances		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	598 132,07	0,30
TOTAL Titres de créances	598 132,07	0,30
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Taux	16 343 880,00	8,26
TOTAL Autres opérations	16 343 880,00	8,26

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	173 489 598,47	87,63	0,00	0,00	5 898 307,31	2,98	0,00	0,00
Titres de créances	598 132,07	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	128 371,97	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	3 641,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	16 343 880,00	8,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 960 969,30	2,51	16 412 760,84	8,29	105 020 879,75	53,05	40 770 032,54	20,59	12 223 263,35	6,17
Titres de créances	598 132,07	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	128 371,97	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 641,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 966 520,00	3,01	10 377 360,00	5,24	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	GBP	GBP	USD	USD			devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 778 171,86	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	11,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	1 781 348,50	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	3 641,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			9 586 428,74
	FR0013414091	CM ARKEA 1,625%26	2 436 267,28
	XS1069549761	BFCM 3%210524	5 144 612,94
	XS1288858548	BFCM 3%110925	2 005 548,52
TCN			0,00
OPC			17 722 875,75
	FR0000009987	UNION + SI.3DEC	7 841 551,96
	FR0007033477	CM-AM INST.ST RC6D	7 434 309,02
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	2 337 253,31
	FR001400ENU2	CM-AM OBL.ISR RC3D	109 761,46
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			27 309 304,49

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	70 918,54	58 356,75
Résultat	2 332 965,06	2 468 226,26
Total	2 403 883,60	2 526 583,01

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 192 715,43	1 627 053,77
Total	1 192 715,43	1 627 053,77
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 053 671,69	714 742,18
Total	1 053 671,69	714 742,18
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	157 342,93	107 936,70
Report à nouveau de l'exercice	153,55	76 850,36
Capitalisation	0,00	0,00
Total	157 496,48	184 787,06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	69 314,066	76 550,852
Distribution unitaire	2,27	1,41
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 832 825,96	-4 366 219,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 832 825,96	-4 366 219,13

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 030 691,13	-2 930 247,17
Total	-2 030 691,13	-2 930 247,17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 652 990,66	-1 208 166,07
Total	-1 652 990,66	-1 208 166,07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-149 144,17	-227 805,89
Total	-149 144,17	-227 805,89
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	69 314,066	76 550,852
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	A1 PART CAPI I	215 714,41	0,211	1 022 343,17	0,00	0,00	0,00	-10 478,19
31/12/2019	C1 PART CAPI C	126 398 476,62	469 819,02	269,03	0,00	0,00	0,00	-3,43
31/12/2019	C2 PART CAPI N	197 034,83	181,392	1 086,23	0,00	0,00	0,00	-9,49
31/12/2019	C3 PART CAPI S	9 396 509,21	34 854,139	269,59	0,00	0,00	0,00	-3,16
31/12/2020	A1 PART CAPI I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C1 PART CAPI C	154 520 861,92	574 279,18	269,06	0,00	0,00	0,00	-1,61
31/12/2020	C2 PART CAPI N	197 849,16	181,392	1 090,72	0,00	0,00	0,00	-2,20
31/12/2020	C3 PART CAPI S	8 230 342,29	30 494,124	269,89	0,00	0,00	0,00	-1,35
31/12/2020	D1 PART DIST D	11 536 160,87	102 227,256	112,84	0,00	0,45	0,00	-0,81
31/12/2021	A1 PART CAPI IC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	115 659 996,67	432 624,696	267,34	0,00	0,00	0,00	0,96
31/12/2021	C3 PART CAPI S	5 892 731,89	21 951,926	268,43	0,00	0,00	0,00	1,23
31/12/2021	D1 PART DIST RD	10 146 156,86	90 852,784	111,67	0,00	0,75	0,00	-1,09
30/12/2022	A1 PART CAPI IC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	104 757 451,26	409 336,163	255,92	0,00	0,00	0,00	-3,18
30/12/2022	C3 PART CAPI S	43 211 310,24	167 997,857	257,21	0,00	0,00	0,00	-2,93
30/12/2022	D1 PART DIST RD	8 127 927,53	76 550,852	106,17	0,00	1,65	0,00	-2,97
29/12/2023	C1 PART CAPI RC	104 921 103,14	392 246,726	267,48	0,00	0,00	0,00	-2,13
29/12/2023	C3 PART CAPI S	85 463 090,02	317 583,721	269,10	0,00	0,00	0,00	-1,88
29/12/2023	D1 PART DIST RD	7 590 684,45	69 314,066	109,51	0,00	2,27	0,00	-2,15

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	91 670,20800	23 757 262,76
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-108 759,64500	-28 150 907,35
Solde net des Souscriptions/Rachats	-17 089,43700	-4 393 644,59
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	392 246,72600	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	232 235,60200	60 301 326,90
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-82 649,73800	-21 666 847,66
Solde net des Souscriptions/Rachats	149 585,86400	38 634 479,24
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	317 583,72100	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 022,69600	108 660,56
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-8 259,48200	-881 001,84
Solde net des Souscriptions/Rachats	-7 236,78600	-772 341,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	69 314,06600	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 187,98
Montant des commissions de souscription perçues	1 187,98
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 187,98
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 187,98
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	252,70
Montant des commissions de souscription perçues	252,70
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	252,70
Montant des commissions de souscription r�troced�es	252,70
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	266,83
Montant des commissions de souscription perçues	266,83
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	266,83
Montant des commissions de souscription r�troced�es	266,83
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010289090 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	403 313,82
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013295391 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	230 724,71
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013529427 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	30 956,82
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Changes à terme	1 801 664,61
Créances	Coupons et dividendes	2 625,00
Créances	Dépôts de garantie	174 565,50
Total des créances		1 978 855,11
Dettes	Changes à terme	1 781 348,50
Dettes	Frais de gestion	56 272,66
Total des dettes		1 837 621,16
Total dettes et créances		141 233,95

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	197 708 913,60	99,87
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	179 387 905,78	90,62
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	598 132,07	0,30
TITRES OPC	17 722 875,75	8,95
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	177 190,50	0,09
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-56 272,66	-0,03
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	145 046,17	0,07
DISPONIBILITES	124 730,06	0,06
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	20 316,11	0,01
ACTIF NET	197 974 877,61	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						179 387 905,78	90,62
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						179 387 905,78	90,62
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						158 192 202,54	79,92
TOTAL BELGIQUE						2 870 376,89	1,45
BE0000341504 BELGIUM 0,8%17-220627	24/01/2017	22/06/2027	EUR	300 000 000	0,80	2 870 376,89	1,45
TOTAL SUISSE						4 185 225,79	2,11
CH1142231682 UBS GROUP BONDS 03112026	03/11/2021	03/11/2026	EUR	325		305 082,92	0,15
CH1168499791 UBS GROUP TV22-210325	21/03/2022	21/03/2025	EUR	3 876		3 880 142,87	1,96
TOTAL ALLEMAGNE						12 625 762,36	6,38
DE000A30VQA4 VONOVIA SE 0%12042027	12/10/2022	23/05/2027	EUR	3	4,75	320 271,25	0,16
DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-1701	17/01/2022	17/01/2026	EUR	5	0,38	470 068,08	0,24
DE000BU22007 ALLEMAGNE 2,50%23-130325	02/02/2023	13/03/2025	EUR	200 000 000	2,50	2 037 879,62	1,03
DE000CB0HRY3 COMMERZBANK 0,1%21-110925 973	11/03/2021	11/09/2025	EUR	1 000	0,10	948 351,48	0,48
DE000DL19US6 DEUTSCHE BANK 2,625%19-120226	12/02/2019	12/02/2026	EUR	10	2,62	1 005 933,29	0,51
DE000DL19VB0 DEUTSCHE BANK TV20-190531	19/05/2020	19/05/2031	EUR	15		1 574 752,01	0,80
DE000DL19VR6 DEUTSCHE BANK TV20-191125	19/11/2020	19/11/2025	EUR	1		97 416,95	0,05
XS1615677280 LANDW RENTENBANK 0,625%17-0527	18/05/2017	18/05/2027	EUR	1 000	0,62	944 877,60	0,48
XS2264712436 CLEARSTREAM FRA 0%20-011225	01/12/2020	01/12/2025	EUR	7		663 005,00	0,33

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2265369657 DT LUFTHANSA 3%20-290526	01/12/2020	29/05/2026	EUR	6	3,00	595 908,49	0,30
XS2282094494 VOLKSWAGEN LEASING 0,25%21-26	12/01/2021	12/01/2026	EUR	1 000	0,25	940 558,36	0,48
XS2443921056 INFINEON TECHNOLOG 0,625%22-25	17/02/2022	17/02/2025	EUR	2	0,62	194 579,89	0,10
XS2617442525 VOLKSWAGEN BANK 4,25%23-070126	25/04/2023	07/01/2026	EUR	7	4,25	728 390,18	0,37
XS2643320018 PORSCHE A HLDG 4,125%23-270927	04/07/2023	27/09/2027	EUR	2 000	4,12	2 103 770,16	1,05
TOTAL ESPAGNE						17 871 716,71	9,03
ES00000128P8 SPAIN 1,5%17-300427	31/01/2017	30/04/2027	EUR	4 000	1,50	3 911 695,74	1,97
ES0000012G91 ESPAGNE 0%20-310126	15/10/2020	31/01/2026	EUR	2 000		1 893 600,00	0,96
ES0000012L29 SPAIN 2,8%23-310526	17/01/2023	31/05/2026	EUR	2 500	2,80	2 552 177,73	1,29
XS1201001572 BCO SANTANDER 2,5%15-25	18/03/2015	18/03/2025	EUR	10	2,50	1 006 477,05	0,51
XS1788586375 RED ELEC FINANC 1,25%18-130327	13/03/2018	13/03/2027	EUR	20	1,25	1 932 038,58	0,98
XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125	26/01/2022	26/01/2025	EUR	10		998 536,99	0,50
XS2455392584 BANCO SABADELL TV22-240326	24/03/2022	24/03/2026	EUR	11	2,62	1 101 254,63	0,56
XS2575952424 BANCO SANTANDER 3,75%23-160126	16/01/2023	16/01/2026	EUR	29	3,75	3 029 352,71	1,53
XS2620201421 BBVA TV23-100526	02/05/2023	10/05/2026	EUR	14		1 446 583,28	0,73
TOTAL FRANCE						49 265 341,20	24,90
FR0010804500 ORANO 4,875%09-230924 EMTN	23/09/2009	23/09/2024	EUR	20	4,88	1 019 166,07	0,51
FR0013218393 ICADE 1,125%16 171125	15/11/2016	17/11/2025	EUR	10	1,12	954 114,67	0,48
FR0013248721 KERING 1,50%17-050427 EMTN	05/04/2017	05/04/2027	EUR	9	1,50	872 566,67	0,44
FR0013264066 PLASTIC OMNIUM 1,25%17-260624	26/06/2017	26/06/2024	EUR	10	1,25	992 273,22	0,50

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013286838 BNQ POSTALE 1%17-161024 EMTN	16/10/2017	16/10/2024	EUR	8	1,00	784 782,78	0,40
FR0013312493 BPCE 0,875% 18-310124	31/01/2018	31/01/2024	EUR	5	0,88	502 904,38	0,25
FR0013318102 ELIS 2,875%18-150226 EMTN	15/02/2018	15/02/2026	EUR	10	2,88	1 011 093,01	0,51
FR0013399029 ACCOR TV19-040226	04/02/2019	04/02/2026	EUR	5	3,00	495 584,93	0,25
FR0013403441 SOCIETE GENERALE 1,25%19-0224	15/02/2019	15/02/2024	EUR	5	1,25	503 938,70	0,25
FR0013414091 CM ARKEA 1,625%19-150426	15/04/2019	15/04/2026	EUR	25	1,62	2 436 267,28	1,28
FR0013463650 ESSILORLUXOTT 0,125%19-270525	27/11/2019	27/05/2025	EUR	10	0,12	957 374,78	0,48
FR0013476199 BPCE 0,25%20-150126	15/01/2020	15/01/2026	EUR	20	0,25	1 885 915,62	0,95
FR0013479276 SG 0,75%20-250127 EMTN	23/01/2020	25/01/2027	EUR	10	0,75	927 807,95	0,47
FR0013508686 LA POSTE 0,625%20-211026	21/04/2020	21/10/2026	EUR	8	0,62	751 074,93	0,38
FR0013509726 BPCE 0,625%20-280425	28/04/2020	28/04/2025	EUR	20	0,62	1 934 698,25	0,98
FR0013510179 AUCHAN HOLDING 29012026	29/04/2020	29/01/2026	EUR	10	2,88	1 000 932,05	0,51
FR0013518024 BANQUE POSTALE TV20-170626	17/06/2020	17/06/2026	EUR	20		1 916 664,48	0,97
FR0013534674 BPCE 0,5%20-150927	15/09/2020	15/09/2027	EUR	10		924 782,73	0,47
FR0014000OZ2 SOCGEN TV20-241130 EMTN	24/11/2020	24/11/2030	EUR	15		1 409 944,34	0,71
FR0014002G44 SAFRAN 0,125%21-160326	16/03/2021	16/03/2026	EUR	7	0,12	656 936,48	0,33
FR0014003513 OAT 0%21-250227	22/04/2021	25/02/2027	EUR	2 000 000		1 863 500,00	0,94
FR0014003Z81 CARREFOUR BQUE 0,107%21-140625	14/06/2021	14/06/2025	EUR	14	0,11	1 334 974,86	0,67
FR00140049Z5 ORANGE 0%21-290626	29/06/2021	29/06/2026	EUR	4		372 860,00	0,19
FR0014007VF4 BPCE 0.375%22-020226	02/02/2022	02/02/2026	EUR	4	0,38	378 708,71	0,19

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014008FH1 ARVAL SERV LEAS 0,875%22-0225	17/02/2022	17/02/2025	EUR	5	0,88	487 525,62	0,25
FR001400A5N5 KERING 1,25%22-050525 EMTN	05/05/2022	05/05/2025	EUR	3	1,25	294 206,75	0,15
FR001400B1L7 RCI BANQUE 4,75%22-060727	06/07/2022	06/07/2027	EUR	1 000	4,75	1 068 780,44	0,54
FR001400D0Y0 CREDIT AGRICOLE SA 4% 10/12/2026	12/10/2022	12/10/2026	EUR	10		1 017 851,04	0,51
FR001400F0U6 RCI BQ 4,625%23-130726 EMTN	13/01/2023	13/07/2026	EUR	955	4,62	998 316,61	0,50
FR001400F6O6 ARVAL SERV LEAS 4,125%23-0426	13/01/2023	13/04/2026	EUR	20	4,12	2 085 173,61	1,05
FR001400H8D3 ARVAL SERV LEAS 4,25%23-111125	11/04/2023	11/11/2025	EUR	11	4,25	1 119 782,81	0,57
FR001400HQM5 CARREFOUR BQUE 4,079%23-050527	05/05/2023	05/05/2027	EUR	9	4,08	939 304,70	0,47
FR001400HX73 L OREAL 3,125%23-190525	19/05/2023	19/05/2025	EUR	11	3,12	1 120 231,85	0,57
FR001400KHZ0 KERING 3,625%23-050927	05/09/2023	05/09/2027	EUR	16	3,62	1 656 344,39	0,84
FR001400KPB4 PERNOD RICARD 3,75%23-150927	15/09/2023	15/09/2027	EUR	10	3,75	1 037 560,49	0,52
FR001400KXW4 RCI BANQUE 4,625%23-021026	02/10/2023	02/10/2026	EUR	567	4,62	588 711,59	0,30
FR001400KZP3 SOCIETEGENERALE 4,25%23-280926	28/09/2023	28/09/2026	EUR	6	4,25	621 944,20	0,31
FR001400M6K5 L OREAL 3,375%23-230127	23/11/2023	23/01/2027	EUR	15	3,38	1 531 321,64	0,77
FR001400MF78 ENGIE 3,625%23-061226	29/11/2023	06/12/2026	EUR	7	3,62	712 133,26	0,36
XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225	27/02/2015	27/02/2025	EUR	12	2,62	1 210 181,42	0,61
XS1218319702 URW 1%15-140325	15/04/2015	14/03/2025	EUR	1 000	1,00	976 640,11	0,49
XS1288858548 BFCM 3%15-110925	11/09/2015	11/09/2025	EUR	20	3,00	2 005 548,52	1,01
XS1614416193 BNP PARIBAS1,5%17-25 EMTN	17/05/2017	17/11/2025	EUR	900	1,50	874 715,61	0,44
XS2067135421 CREDIT AGR.0,375%19-1025 EMTN	21/10/2019	21/10/2025	EUR	20	0,38	1 908 656,39	0,96

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2203996132 SODEXO 1%20-170728	17/07/2020	17/07/2028	EUR	1 000	1,00	925 354,81	0,47
XS2517103250 CIE DE ST GOBAIN 1,625% 0825	02/08/2022	10/08/2025	EUR	2	1,62	196 188,45	0,10
TOTAL ROYAUME UNI						9 301 204,23	4,70
XS1140857316 STD CHARTERED 3,125%14-191124	19/11/2014	19/11/2024	EUR	1 500	3,12	1 494 393,32	0,75
XS1254428896 HSBC HOLDINGS 3%15-300625	30/06/2015	30/06/2025	EUR	1 000	3,00	1 005 867,87	0,51
XS1550975079 BARCLAYS 3,125%17-170124	17/01/2017	17/01/2024	GBP	1 500	3,12	1 778 171,86	0,90
XS1757394322 BARCLAYS 1,375%18-240126 NOTES	24/01/2018	24/01/2026	EUR	1 000		984 608,90	0,50
XS1819575066 ROLLS-ROYCE 0,875%18-090524	09/05/2018	09/05/2024	EUR	600	0,88	596 534,28	0,30
XS2078918781 LLOYDS BANK GRP TV19-121125	12/11/2019	12/11/2025	EUR	2 000		1 944 720,76	0,98
XS2407357768 NATWEST MKTS 0,125%21-121125	12/11/2021	12/11/2025	EUR	522	0,12	491 895,00	0,25
XS2486589596 HSBC HLDGS TV22-150627	15/06/2022	15/06/2027	EUR	1 000		1 005 012,24	0,51
TOTAL IRLANDE						721 874,30	0,36
XS2337060607 CCEP FIN IRL 0%21-060925	06/05/2021	06/09/2025	EUR	763		721 874,30	0,36
TOTAL ITALIE						18 836 566,72	9,51
IT0005045270 ITALY 2,5%14-011224	28/08/2014	01/12/2024	EUR	2 200	2,50	2 189 185,02	1,11
IT0005240830 ITALIE 2,2%17-010627 BTP	30/01/2017	01/06/2027	EUR	3 000	2,20	2 950 060,80	1,49
IT0005366460 CDP 2,125%19-210326	21/03/2019	21/03/2026	EUR	20	2,12	1 992 522,62	1,01
IT0005572166 BANCO BPM 4,625%23-291127	29/11/2023	29/11/2027	EUR	750	4,62	777 377,11	0,39
XS1327504087 AUTOSTRADE 1,75%15-260626	30/11/2015	26/06/2026	EUR	1 200	1,75	1 156 035,02	0,58
XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5%17-270625	28/06/2017	27/06/2025	EUR	1 100	1,50	1 078 216,57	0,54

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2017471553 UNICREDIT 1,25% 19-250625	25/06/2019	25/06/2025	EUR	1 000		992 407,38	0,50
XS2027957815 MEDIOBANCA 1,125% 19-150725	15/07/2019	15/07/2025	EUR	1 000	1,12	968 596,89	0,49
XS2116503546 AMPLIFON 1,125% 20-130227	13/02/2020	13/02/2027	EUR	1 000	1,12	933 906,30	0,47
XS2121417989 BANCO BPM 1,625% 20-180225	18/02/2020	18/02/2025	EUR	1 000	1,62	988 442,05	0,50
XS2179037697 INTESA SANPAOLO 2,125% 20-0525	26/05/2020	26/05/2025	EUR	1 600	2,12	1 588 910,95	0,80
XS2300208928 SNAM 0% 21-150825	15/02/2021	15/08/2025	EUR	640		607 500,80	0,31
XS2304664167 INTESA SANPA 0,625% 21-240226	22/02/2021	24/02/2026	EUR	1 000	0,62	946 219,59	0,48
XS2673808486 INTESA SANPAOLO 4,375% 23-0827	29/08/2023	29/08/2027	EUR	1 600	4,38	1 667 185,62	0,84
TOTAL JAPON						3 481 358,42	1,76
XS2028899727 M BISHI UFJ FINL 0,339% 19-0724	19/07/2019	19/07/2024	EUR	1 500	0,34	1 473 384,10	0,74
XS2489981485 M BISHI UFJ FINL TV22-140625	15/06/2022	14/06/2025	EUR	2 000	2,26	2 007 974,32	1,02
TOTAL LUXEMBOURG						5 792 461,10	2,93
DE000A3LBGG1 TRATON FIN LUX 4,125% 22-221125	22/11/2022	22/11/2025	EUR	6	4,12	607 676,16	0,31
DE000A3LHK72 TRATON FIN LUX 4% 23-160925	16/05/2023	16/09/2025	EUR	5	4,00	508 566,28	0,26
DE000A3LQ9S2 TRATON FINANCE LUXE 4,5% 30112028	23/11/2023	23/11/2026	EUR	5	4,50	513 565,49	0,26
ES0305523005 SIX FINANCE 0% 20-021225 REG-S	02/12/2020	02/12/2025	EUR	9		845 235,00	0,43
XS2167595672 EUROFIN SCIENTIFIC 3,75% 20-26	18/05/2020	17/07/2026	EUR	500	3,75	515 054,02	0,26
XS2406914346 HIGHLAND HLDGS 0,318% 21-151226	12/11/2021	15/12/2026	EUR	2 000	0,32	1 847 030,16	0,93
XS2462321212 NESTLE FIN 0,875% 22-290327	29/03/2022	29/03/2027	EUR	1 000	0,88	955 333,99	0,48
TOTAL PAYS-BAS						13 498 521,03	6,82

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS1384281090 RELX FINANCE 1,375%16-120526	22/03/2016	12/05/2026	EUR	1 800	1,38	1 756 217,02	0,89
XS2079079799 ING GROUP TV19-131130	13/11/2019	13/11/2030	EUR	20		1 878 986,88	0,95
XS2413696761 ING GROEP TV21-291125	29/11/2021	29/11/2025	EUR	10		966 219,54	0,49
XS2432293673 ENEL FIN INTL 0,25%22-171125	17/01/2022	17/11/2025	EUR	774	0,25	732 955,58	0,37
XS2441244535 NOV NORD FIN NL 0 75 22 310325	31/03/2022	31/03/2025	EUR	222	0,75	216 584,69	0,11
XS2572989650 TOYOTA MOTOR FI 3,375%23-0126	13/01/2023	13/01/2026	EUR	1 286	3,38	1 333 215,93	0,67
XS2573331324 ABN AMRO 3,625%23-100126 292	10/01/2023	10/01/2026	EUR	8	3,62	834 827,84	0,42
XS2623129256 DAIM T INTL FIN 3,875%23-0626	19/06/2023	19/06/2026	EUR	4	3,88	415 449,25	0,21
XS2637963146 ABN AMRO 3,875%23-211226	13/06/2023	21/12/2026	EUR	20	3,88	2 044 972,73	1,03
XS2696749626 TOYOTA MOTOR FI 4%23-020427	02/10/2023	02/04/2027	EUR	1 687	4,00	1 757 219,58	0,89
XS2715297672 SANDOZ FIN 3,97%23-170427	17/11/2023	17/04/2027	EUR	1 000	3,97	1 025 798,09	0,52
XS2719096831 HEINEKEN 3,625%23-151126	15/11/2023	15/11/2026	EUR	525	3,62	536 073,90	0,27
TOTAL NORVEGE						2 886 114,76	1,46
XS1967582831 SPBK 1 SR-BANK 0,625%19-250324	25/03/2019	25/03/2024	EUR	900	0,62	897 623,75	0,45
XS2441296923 SANTAND CONS BK 0,5%22-110825	11/02/2022	11/08/2025	EUR	10	0,50	952 890,87	0,48
XS2588099478 DNB BANK TV23-160227	16/02/2023	16/02/2027	EUR	1 000	3,62	1 035 600,14	0,53
TOTAL NOUVELLE ZELANDE						2 285 728,90	1,15
XS2421006201 WESTPAC SEC 0,427%21-141226	14/12/2021	14/12/2026	EUR	400	0,43	368 213,33	0,19
XS2448001813 WESTPAC SECU.1,099%22 240326	24/02/2022	24/03/2026	EUR	2 000	1,10	1 917 515,57	0,96
TOTAL SUPRANATIONAL						570 456,00	0,29

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
EU000A3KNYF7 EUROPEAN UNION 04032026	22/03/2021	04/03/2026	EUR	600		570 456,00	0,29
TOTAL SUEDE						5 343 745,53	2,70
XS2521820048 VOLVO TREASURY 2%22-190827	19/08/2022	19/08/2027	EUR	243	2,00	236 702,98	0,12
XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026	05/10/2022	05/10/2026	EUR	1 400	4,12	1 437 034,82	0,73
XS2555192710 SWEDBANK 3,75%22-141125	14/11/2022	14/11/2025	EUR	700	3,75	710 145,07	0,36
XS2583352443 VOLVO TREASURY 3,5%23-171125	17/02/2023	17/11/2025	EUR	400	3,50	403 605,81	0,20
XS2626343375 VOLVO TREASURY 3,625%23-250527	25/05/2023	25/05/2027	EUR	1 200	3,62	1 248 152,10	0,63
XS2678207676 ASSA ABLOY 3,75%23-130926	13/09/2023	13/09/2026	EUR	1 269	3,75	1 308 104,75	0,66
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						8 655 748,60	4,37
XS1560863802 BANK OF AMERICA TV17-070225	07/02/2017	07/02/2025	EUR	3 000		3 030 323,01	1,53
XS2010032022 THERMO FI 1,75%27	02/04/2020	15/04/2027	EUR	1 000	1,75	978 255,14	0,49
XS2080317832 BALL 0,875%19-150324	18/11/2019	15/03/2024	EUR	600	0,88	595 606,85	0,30
XS2093880735 BERRY GLOBAL 1%20-150125	02/01/2020	15/01/2025	EUR	1 000	1,00	976 763,91	0,49
XS2116728895 FORD MOT 1,744%24	20/02/2020	19/07/2024	EUR	600	1,74	596 595,15	0,30
XS2405467528 GENERAL MILLS 0,125%21-151125	16/11/2021	15/11/2025	EUR	600	0,12	566 812,41	0,29
XS2586123965 FORD MOTOR 4,867% 030827	13/02/2023	03/08/2027	EUR	607	4,87	637 019,58	0,32
XS2590758400 AT&T 3,55%23-181125	18/05/2023	18/11/2025	EUR	500	3,55	505 010,87	0,26
XS2726262863 MCDONALD S 3,625%23-281127	28/11/2023	28/11/2027	EUR	750	3,62	769 361,68	0,39
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						4 755 899,83	2,40
TOTAL ESPAGNE						910 128,30	0,46

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2476266205 BANCO SANTANDER TV05052024	05/05/2022	05/05/2024	EUR	9		910 128,30	0,46
TOTAL FRANCE						1 410 112,80	0,71
FR0014009EH2 L OREAL TV22-290324	29/03/2022	29/03/2024	EUR	4		400 792,94	0,20
XS2576245364 CIE DE SAINT-GOBAIN TV23-0724	09/01/2023	18/07/2024	EUR	10		1 009 319,86	0,51
TOTAL ROYAUME UNI						988 648,96	0,50
XS1788515606 NATWEST GROUP TV18-020326	02/03/2018	02/03/2026	EUR	1 000		988 648,96	0,50
TOTAL PAYS-BAS						1 165 078,95	0,59
DE000A3KY367 ALLIANZ FINANCE II TV21-221124	22/11/2021	22/11/2024	EUR	2		202 385,80	0,10
XS2443920249 ING GROUP TV22-160227	16/02/2022	16/02/2027	EUR	10		962 693,15	0,49
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						281 930,82	0,14
XS2439004339 PROLOGIS TV22-080224	08/02/2022	08/02/2024	EUR	280		281 930,82	0,14
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 624 332,62	0,82
TOTAL AUSTRALIE						494 547,18	0,25
XS2430285077 TOYOTA FIN AUST 0,064%22-0125	13/01/2022	13/01/2025	EUR	512		494 547,18	0,25
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						1 129 785,44	0,57
XS2441551970 GLDM SACHS GRP TV22-070225	07/02/2022	07/02/2025	EUR	1 120		1 129 785,44	0,57
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						14 815 470,79	7,48
TOTAL AUSTRALIE						967 581,72	0,49
XS2082818951 ANZ BANKING GROUP TV19-211129	21/11/2019	21/11/2029	EUR	1 000		967 581,72	0,49
TOTAL BELGIQUE						294 048,20	0,15

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
BE0002290592 KBC GROUP TV17-180929	18/09/2017	18/09/2029	EUR	3		294 048,20	0,15
TOTAL ALLEMAGNE						2 506 098,78	1,27
DE000CZ45V25 COMMERZBANK TV20-051230	05/06/2020	05/12/2030	EUR	10		987 319,40	0,50
DE000DB7XJJ2 DEUTSCHE BANK 2,75%15-170225	17/02/2015	17/02/2025	EUR	1 500	2,75	1 518 779,38	0,77
TOTAL FRANCE						8 855 488,12	4,46
FR0012620367 CREDIT AGR.2,70%15-140425 TSR	14/04/2015	14/04/2025	EUR	800 000	2,70	792 498,35	0,40
FR0013381704 BNP PARIBAS TV18-201130	20/11/2018	20/11/2030	EUR	10		975 315,19	0,49
FR0013516184 CREDIT AGRICOLE 1,625%20-0630	05/06/2020	05/06/2030	EUR	10		976 442,57	0,49
FR0014009HA0 BNPP TV22-310332 EMTN	31/03/2022	31/03/2032	EUR	10		966 619,07	0,49
XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB	21/05/2014	21/05/2024	EUR	5 070	3,00	5 144 612,94	2,59
TOTAL IRLANDE						1 172 609,18	0,59
XS2230399441 AIB GRP TV20-300531	30/09/2020	30/05/2031	EUR	1 200		1 172 609,18	0,59
TOTAL PAYS-BAS						1 019 644,79	0,52
XS1564394796 ING GROUP TV17-150229	15/02/2017	15/02/2029	EUR	10		1 019 644,79	0,52
TOTAL Titres de créances						598 132,07	0,30
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						598 132,07	0,30
TOTAL Titres de créances négociables						598 132,07	0,30
TOTAL FRANCE						598 132,07	0,30
FR0127836601 REXEL BMT25012024	19/01/2023	25/01/2024	EUR	600 000		598 132,07	0,30
TOTAL Titres d'OPC						17 722 875,75	8,95

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						17 722 875,75	8,95
TOTAL FRANCE						17 722 875,75	8,95
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	40,194		7 841 551,96	3,95
FR0007033477 CM-AM INSTITUTIONAL SHORT TERM (RC)			EUR	3 324,12642		7 434 309,02	3,76
FR0011153378 CM-AM INFLATION (RC)			EUR	19 475,488		2 337 253,31	1,18
FR001400ENU2 CM-AM OBLIGATIONS ISR (RC)			EUR	68,966		109 761,46	0,06
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						-137 570,00	-0,07
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-137 570		-137 570,00	-0,07
TOTAL AUTRES PAYS						137 570,00	0,07
FGBMH4F00002 BOBL-EUX 0324			EUR	87		116 570,00	0,06
FGBSH4F00002 SCHATZ-EUX 0324			EUR	56		21 000,00	0,01

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI COURT TERME

Identifiant d'entité juridique: 9695003YGRV0QQ0X709

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

5% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,40/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,20/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG,
- La proportion d'investissement durable.

Le score ESG du produit financier est de 6,41/10, en amélioration de 18 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class »

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

Le score ESG du produit financier est de 6,41/10, en amélioration de 18 points sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BANQUE FED CRED MUTUEL	Banques	3,58%	FR
BANCO SANTANDER SA	Banques	2,96%	ES
BPCE SA	Banques	2,79%	FR
BUONI POLIENNALI DEL TES	Souverains	2,55%	IT
ING GROEP NV	Banques	2,39%	NL
CREDIT AGRICOLE SA	Banques	2,33%	FR
SOCIETE GENERALE	Banques	2,31%	FR
UBS GROUP AG	Banques	2,09%	CH
INTESA SANPAOLO SPA	Banques	2,08%	IT
DEUTSCHE BANK AG	Banques	2,07%	DE

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2023–31/12/2023**



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

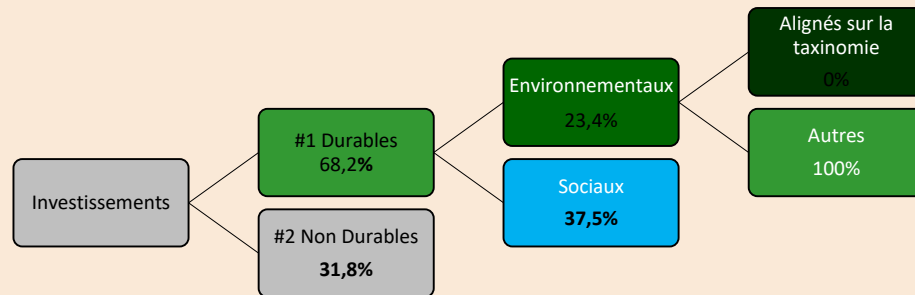
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Les banques,
- Les captives automobiles,
- Les services aux collectivités.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



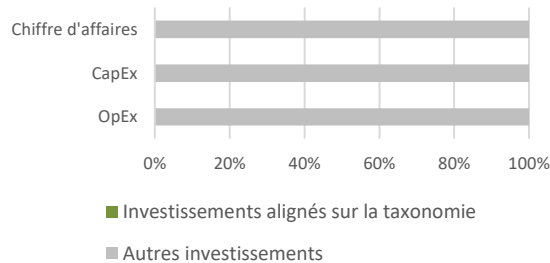
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 23,4% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 37,5%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

NA

- En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

NA

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



CM AM OBLI COURT TERME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

CM AM OBLI COURT TERME
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI COURT TERME relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



CM AM OBLI COURT TERME

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.03.15 18:06:47 +0100

